

Nombres de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
24	29	27

---

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 avril 2011**

**N° 2011/04/06/03**

Date de la convocation  
29/03/2011

Date d'affichage  
29/03/2011

OBJET DE LA DELIBERATION

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010**

Le 06 avril 2011 à 20 h 30 le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur BIAUX Alain, maire.

**Présents** : M. BIAUX Alain, maire.

Mmes DETERM Dominique, LE LAY Chantal, LEMERE Sylvie, ROLLET Marie France,  
MM. BISSON Dominique, FAUCONNET Gérard, PIERRON Jacques, adjoints.

Mmes DORTA-BERMEJO Marie-Thérèse, GABREL Corinne, GERARDIN Agnès,  
LEFORT Claudine, MILLOT Bernadette, STEVENOT Dominique, THILLY Monique.

M. ANTUNES José, BESSON Thierry, CALLIOT Daniel, CARRASCO Guy, LHENRY  
Hervé, PERNET Pierre, PEROT Jean-Claude, SARTELET Alain, SMITH William.

**Excusés** :

M. FENAT Denis qui donne pouvoir à M. BIAUX Alain

Mme MOREAU Agnès qui donne pouvoir à Mme GABREL Corinne

M. CHOUARD Jean-Michel qui donne pouvoir à M. BISSON Dominique

**Absents** :

Mme CORREIA Véronique

M. JOSEPH Denis

**Secrétaire de séance** : M. PEROT Jean-Claude

M. le maire expose qu'il y a lieu d'affecter les résultats de l'exercice 2010 pour chacune des comptabilités principales et annexes.

### **1°) Budget général**

Considérant que le compte administratif 2010 laisse apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 784 155,53 € et un déficit d'investissement de 395 542,57 €  
considérant des restes à réaliser de – 346 785,82 € en section d'investissement,  
considérant le besoin de financement de 395 542,57 € pour couvrir le déficit d'investissement de 395 542,52 €  
considérant la nécessité d'abonder la section de fonctionnement du budget 2011 de 388 612,96 € en complément des autres recettes de cette section,

Il vous est proposé :

- l'affectation en réserve sur le compte 1068 de la section d'investissement (recettes) de la somme de 395 542,57 €
- le report en recettes de la section de fonctionnement (recettes, ligne 002) de la somme de 388 612,96 €
- le report au compte D001 (dépenses d'investissement) de la somme de 48 756,75 €

### **2°) Budget des salles communales**

Considérant que le compte administratif 2010 laisse apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 68 047,31 €  
considérant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution global négatif de 55 786,82 €  
considérant les restes à réaliser en dépenses d'investissement de 19 422,80 €  
considérant le besoin de financement de 55 786,82 € pour couvrir le déficit d'investissement de 55 786,82 €  
considérant les prévisions du budget primitif des salles pour l'année 2011,

Il vous est proposé :

- de reporter en recettes de section de fonctionnement au compte R002 la somme de 12 260,49 €
- de reporter en dépenses de section d'investissement au compte D001 la somme de 36 364,02 €
- d'affecter en réserve sur le compte 1068 de la section d'investissement (recettes) la somme de 55 786,82 €

### **3°) Budget du service des eaux**

Considérant que le compte administratif 2010 laisse apparaître un excédent cumulé de la section d'exploitation de 156 767,55 €

considérant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un excédent de global de 4 485,37 €  
considérant des restes à réaliser de – 9 829,84 € en section d'investissement,  
considérant les prévisions du budget primitif du service des eaux pour l'année 2011,

Il vous est proposé :

- le report en recettes de la section d'investissement (compte R 001) de la somme de 14 315,21 €
- le report en recettes de la section d'exploitation (compte R 002) de la somme de 156 767,55 €

Avis favorable de la commission des finances.

Adopté à la majorité avec 3 voix contre.

Acte rendu exécutoire

Fait à Fagnières, le 07 avril 2011

Après dépôt en Préfecture

Le Maire,

Le

et publication du

A. BIAUX